CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MENUISIER ALUMINIUM-VERRE

SESSION 2026

ÉPREUVE EP1 : <u>Analyse d'une situation professionnelle</u>

Ce dossier comprend 13 pages, numérotées de 1/13 à 13/13.
Dès que le dossier vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

DOSSIER RESSOURCES

L'usage de calculatrice est autorisé.

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de calculatrice sans mémoire, type collège » est autorisé.





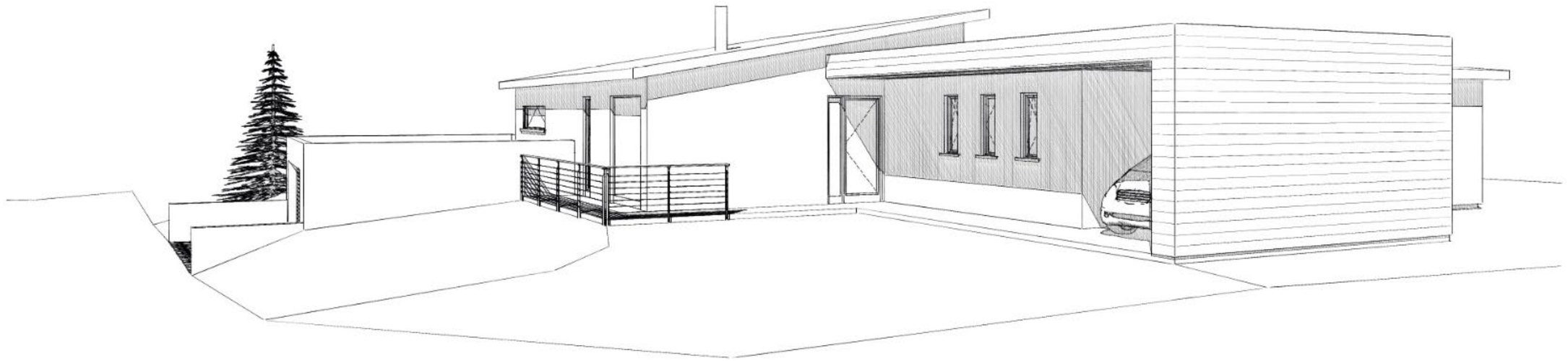

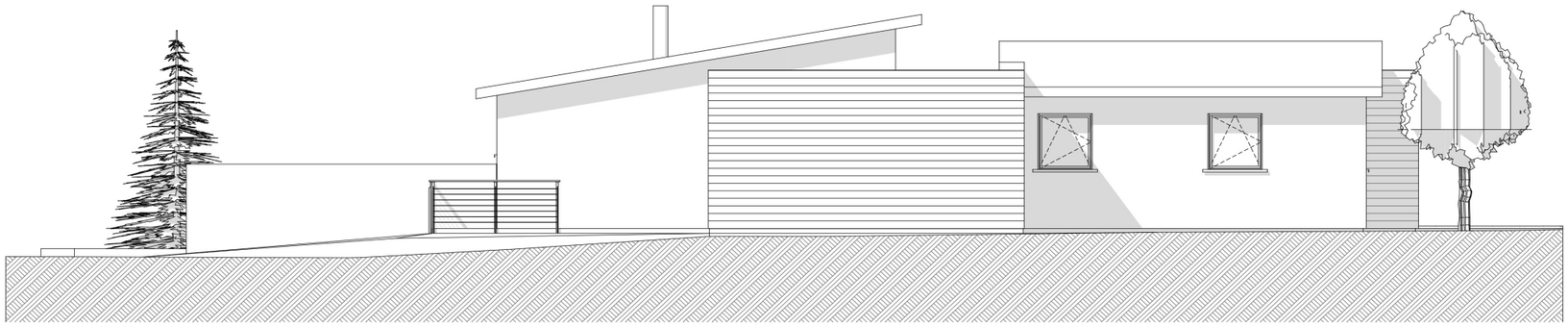

Nord — Façade Nord — 1:100

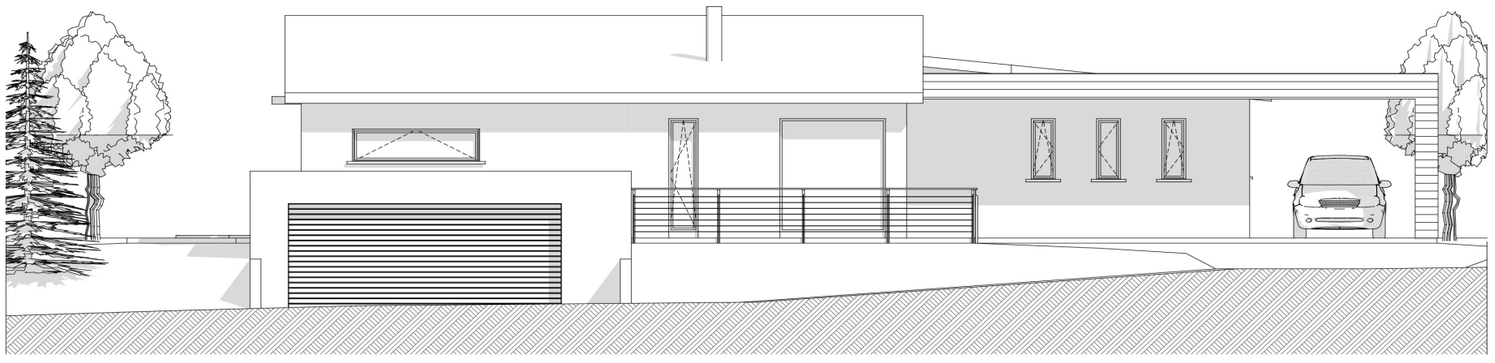

Est — Façade Est — 1:100

Construction d'une habitation

au

ROHRBACH lès BITCHE

Parcelle(s) 170
Surface propriété 1026m²

Maître d'Ouvrage :

M et Mme Dupont
Rue des Noyers
67700 SAVERNE

N° dossier : /

Stade : EXE

Dessin : PZ

Date : **18/09/2019**

Indice :

Echelle : **1:100**

Plan : **Façade Nord, Façade Est**

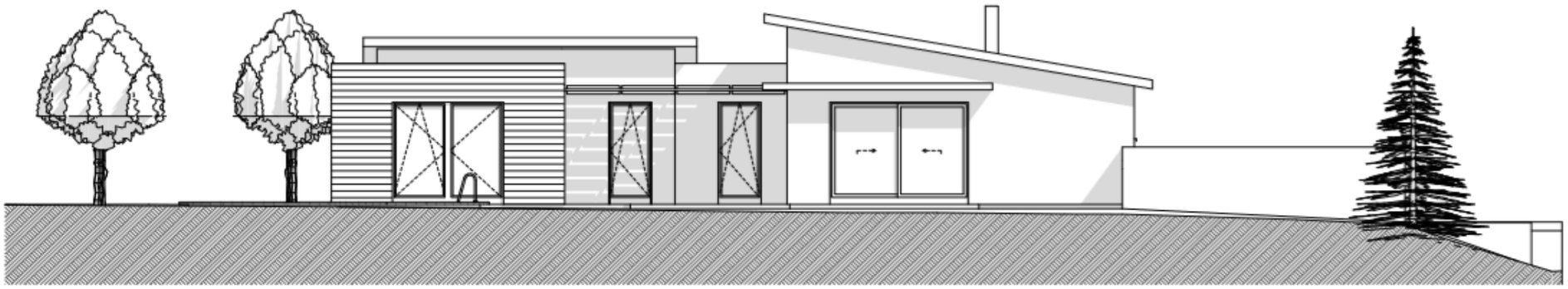

Sud — Façade Sud — 1:100

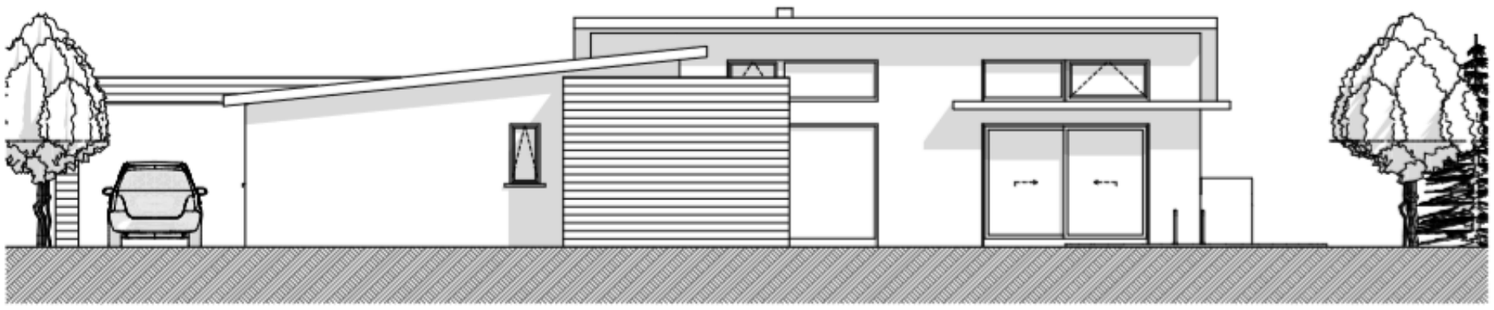

Ouest — Façade Ouest — 1:100

Construction d'une habitation

au

ROHRBACH lès BITCHE

Parcelle(s) 170
Surface propriété 1026m²

Maître d'Ouvrage :

M et Mme Dupont
Rue des Noyers
67700 SAVERNE

N° dossier : /

Stade :	Dessin :
EXE	PZ

Date : **18/09/2019**

Indice :	Echelle :
	1:100

Plan : **Façade Sud, Façade Ouest**

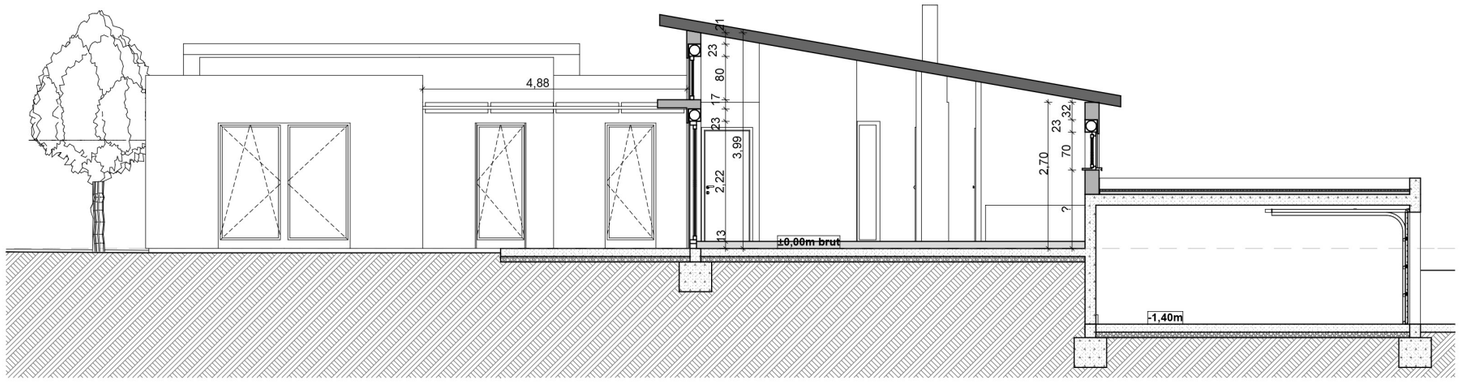

Coupe AA 1:100

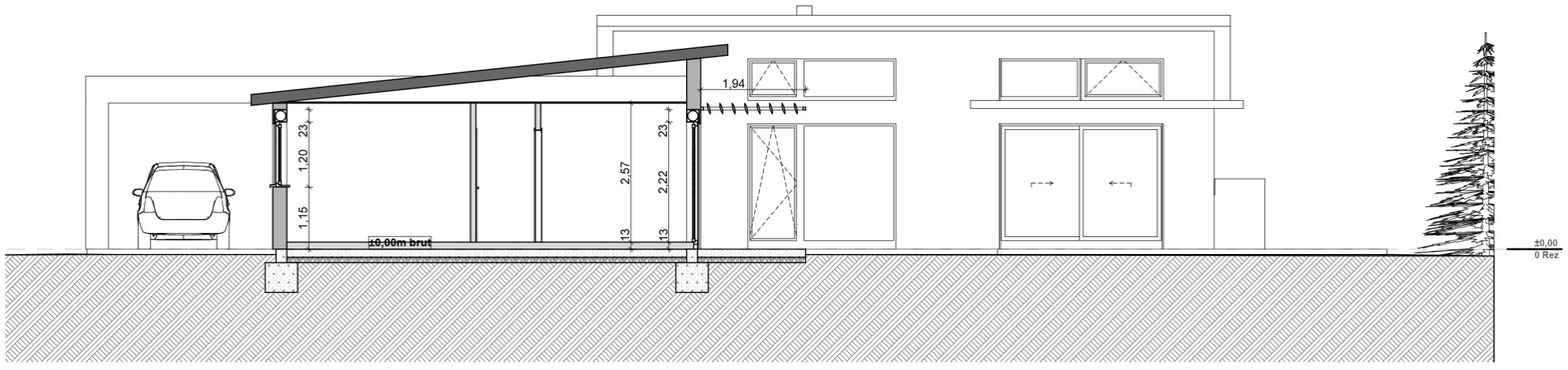

Coupe BB 1:100

Construction d'une habitation

au

ROHRBACH lès BITCHE

Parcelle(s) 170
Surface propriété 1026m^2

Maître d'Ouvrage :

M et Mme Dupont
Rue des Noyers
67700 SAVERNE

N° dossier : /

Stade :	Dessin :
EXE	PZ

Date : **18/09/2019**

Indice :	Echelle :
	1:100

Plan : **Coupe AA, Coupe BB**

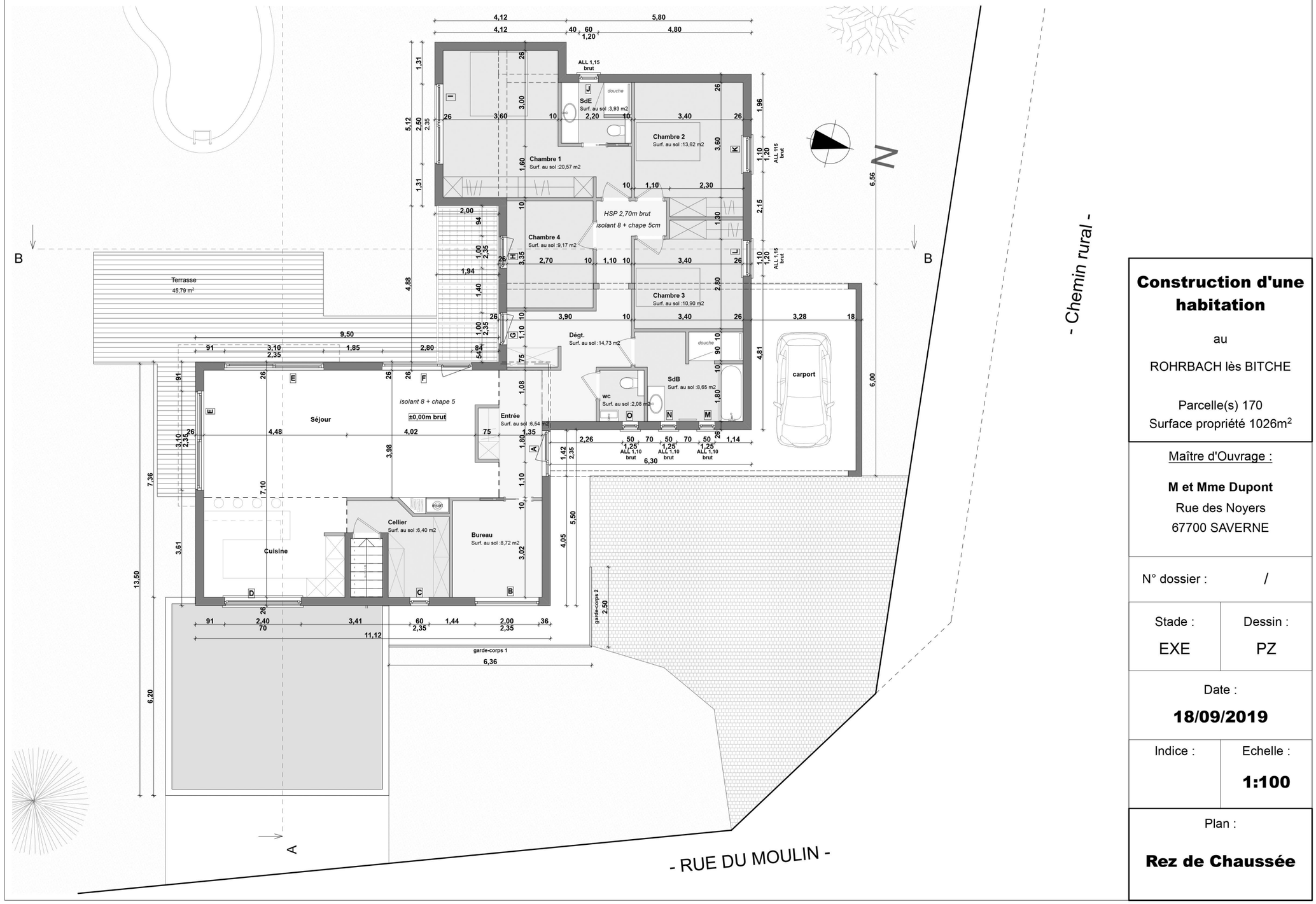

Construction d'une habitation

au

ROHRBACH lès BITCHE

Parcelle(s) 170
Surface propriété 1026m²

Maître d'Ouvrage :

M et Mme Dupont
Rue des Noyers
67700 SAVERNE

N° dossier : /

Stade : EXE

Dessin : PZ

Date : **18/09/2019**

Indice :

Echelle : **1:100**

Plan : **Rez de Chaussée**

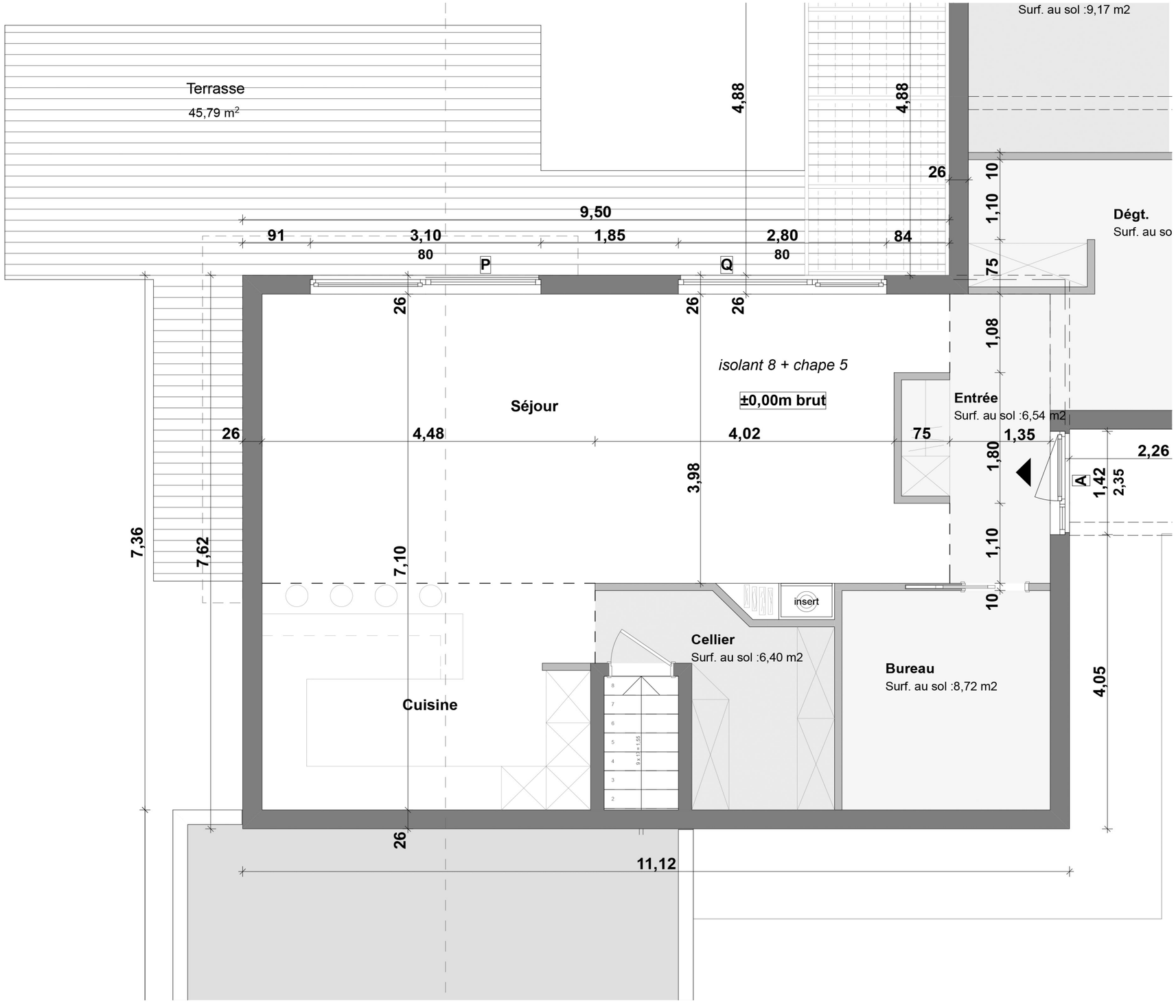

Construction d'une habitation

au

ROHRBACH lès BITCHE

Parcelle(s) 170
Surface propriété 1026m²

Maître d'Ouvrage :

M et Mme Dupont
Rue des Noyers
67700 SAVERNE

N° dossier : /

Stade :	Dessin :
EXE	PZ

Date : **18/09/2019**

Indice :	Echelle :
	1:50

Plan : **Coupe horizontale à 3,00m**

T.P. Lot n° 8 Menuiseries extérieures aluminium, fermetures.

I – GÉNÉRALITÉS.

Le présent document a pour objet de décrire et de définir les travaux du lot n° 8 Menuiseries extérieures aluminium.

Il est rappelé que l'entrepreneur doit prendre connaissance du chapitre intitulé :
- Préliminaires, spécifications techniques générales communes à l'ensemble des corps d'état.

- Toutes les menuiseries extérieures devront avoir le classement suivant :

- **Etanchéité à l'air : A*2 - Etanchéité à l'eau : E*4 - Etanchéité au vent : V*A2.**

Des couvre-joints en aluminium sont à prévoir aux jonctions menuiseries/murs si la conception de la menuiserie ne cache pas ce joint.

POSE : - la pose des menuiseries sera réalisée en feuillure dans le gros œuvre, conformément aux normes, règlements et règles de l'art.

Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés de travaux de bâtiment (dernière mise à jour). La qualité des matériaux et leur mise en œuvre répondront aux prescriptions techniques des documents suivants :

DTU 36.5 et DTU 36.7 et des normes NF en vigueur.

II - DESCRIPTION DES OUVRAGES.

1. Fenêtres à la Française à un vantail (Fenêtre N).

Profils dormants et ouvrant en aluminium à rupture de pont thermique assemblés par équerres de fixation. Vitrage thermique à isolation renforcée TBE de 24 mm (4/16/4) clair.
Système de fermeture par crémone à rotation intégrée à l'ouvrant. Teinte : RAL 7037 (gris poussière).

2. Fenêtres Oscillo-battantes à un vantail (Fenêtre C, G, H, K, L, M, O).

Profils dormants et ouvrant en aluminium à rupture de pont thermique assemblés par équerres de fixation. Vitrage thermique à isolation renforcée TBE de 24 mm (4/16/4) clair.
Système de fermeture par crémone à rotation intégrée à l'ouvrant. Teinte : RAL 7037 (gris poussière.

3. fenêtre fixe (B).

Profils dormant en aluminium à rupture de pont thermique assemblés par équerres de fixation. Vitrage thermique à isolation renforcée TBE de 24 mm (4/16/4). Teinte : RAL 7037 (gris poussière).

4. Fenêtre en soufflet (Fenêtre D, J).

Profils dormants et ouvrant en aluminium à rupture de pont thermique assemblés par équerres de fixation. Vitrage thermique à isolation renforcée TBE de 24 mm (4/16/4) clair.
Système de fermeture par levier et tringlerie de commande en applique. Teinte : RAL 7037 (gris poussière).

5. Porte-fenêtre à deux vantaux coulissants (Fenêtre E).

Profils dormants et ouvrant en aluminium à rupture de pont thermique assemblés par équerres de fixation. Vitrage thermique à isolation renforcée TBE de 24 mm (4/16/4) clair. Système de fermeture par serrure à loquet intégrée aux ouvrants. Teinte : RAL 7037 (gris poussière).

6. Fenêtres composées (Fenêtre P, Q).

Fenêtres composées d'une partie fixe et d'un soufflet (à gauche ou à droite).

Profils dormants et ouvrant en aluminium à rupture de pont thermique assemblés par équerres de fixation. Vitrage thermique à isolation renforcée TBE de 24 mm (4/16/4). Système de fermeture par levier et tringlerie de commande en applique. Teinte : RAL 7037 (gris poussière).

7. Fenêtres composées (Fenêtre F).

Porte-fenêtre composée d'une partie fixe et d'un oscillo-battant (à gauche ou à droite).

Profils dormants et ouvrant en aluminium à rupture de pont thermique assemblés par équerres de fixation. Vitrage thermique à isolation renforcée TBE de 24 mm (4/16/4) clair. Système de fermeture par crémone à rotation intégrée à l'ouvrant. Teinte : RAL 7037 (gris poussière.

8. Fenêtres composées (Fenêtre I).

Porte-fenêtre composée d'un oscillo-battant à droite et d'un ouvrant à la française à gauche avec meneau fixe.

Profils dormants et ouvrant en aluminium à rupture de pont thermique assemblés par équerres de fixation. Vitrage thermique à isolation renforcée TBE de 24 mm (4/16/4) clair. Système de fermeture par crémone à rotation intégrée à l'ouvrant et d'un verrouillage haut et bas sur l'ouvrant à la française. Teinte : RAL 7037 (gris poussière).

9. Porte d'entrée (Fenêtre A).

Porte composée d'une partie fixe à droite et ouvrant à gauche.

Profils dormants et ouvrant en aluminium à rupture de pont thermique assemblés par équerres de fixation. Vitrage thermique à isolation renforcée TBE de 24 mm (4/16/4) clair. Système de fermeture par serrure trois points à l'ouvrant et d'un ferme-porte en applique. Teinte : RAL 7037 (gris poussière).

Présentation claire de la *symbolisation d'une fenêtre à 1 vantail oscillo-battant*

- **Coupe verticale AA.**
- **Coupe horizontale BB.**

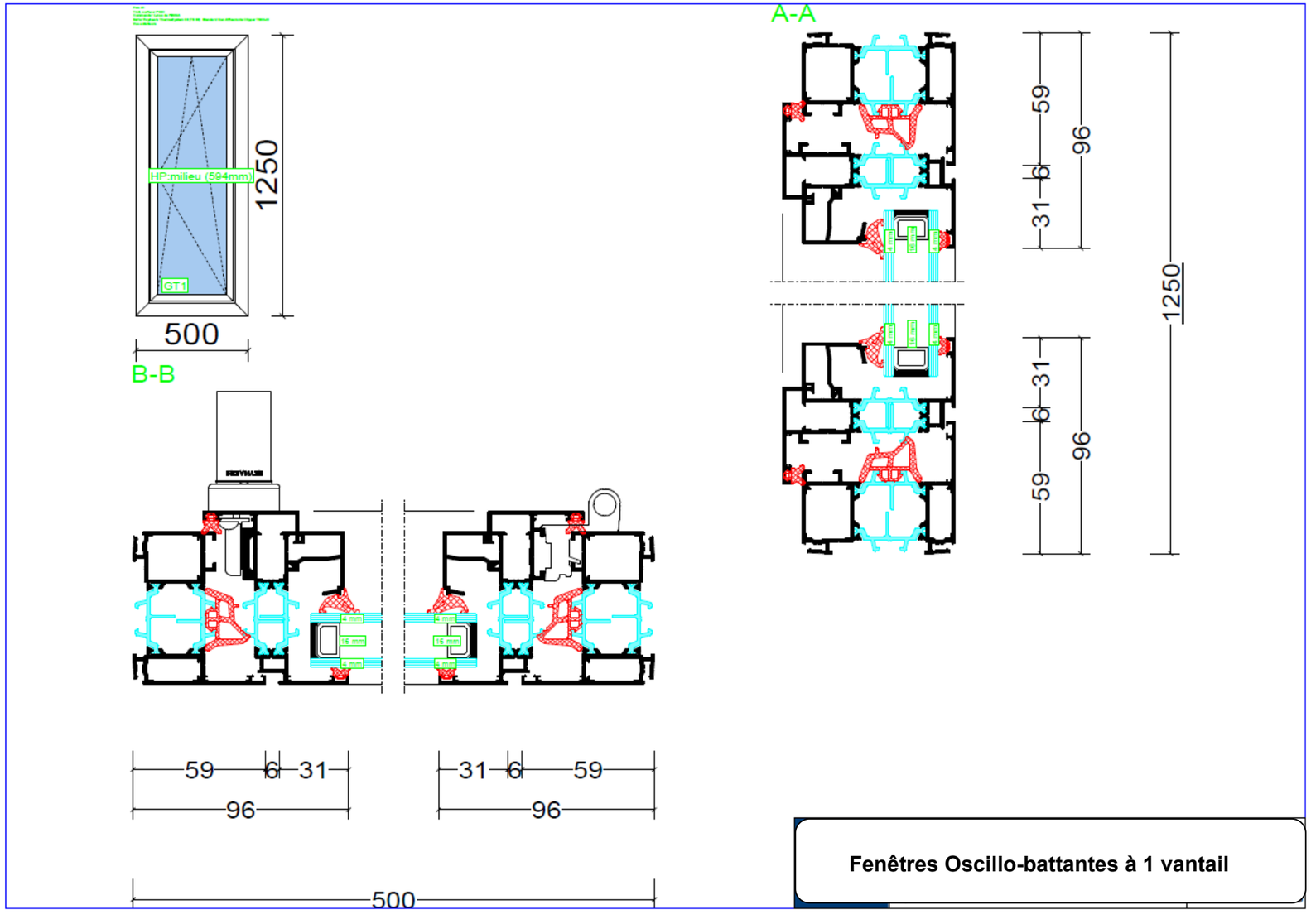

Fig. 11 *Position des cales de support C1 et de distance C2 en fonction du type d'ouverture du châssis.*

FIXE

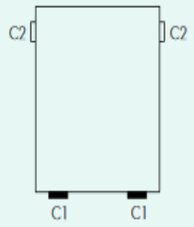

Les cales C2 ne sont nécessaires que pour les châssis vitrés en atelier et devant être transportés.

OUVRANT (INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR)

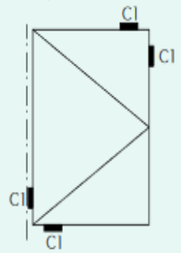

La cale C1 supérieure est ajustée pour régler l'équerrage du châssis et permettre la bonne ouverture.

OSCILLO-BATTANT

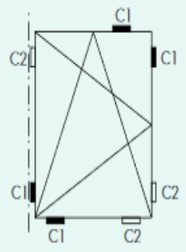

La cale C1 supérieure est ajustée pour régler l'équerrage du châssis et permettre la bonne ouverture.

VITRAGE FIXE EN TOITURE

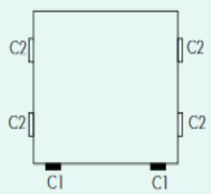

PIVOTANT HORIZONTAL (BASCULANT)

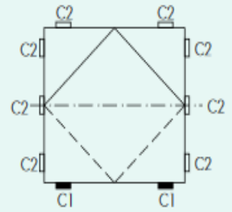

Les cales C1 doivent être placées près des coins du châssis (avec un minimum de 50 mm) pour limiter la flexion du châssis.
Les cales C2 de la traverse supérieure servent à reprendre le poids du vitrage lorsque le châssis pivote. Il faut leur donner la même longueur que les cales C1 de la traverse inférieure.
Selon la conception du châssis, on peut soit avoir une cale C2 le long de chaque montant du châssis au niveau du pivot, soit deux cales C2 aux extrémités des montants.

PIVOTANT VERTICAL CENTRÉ

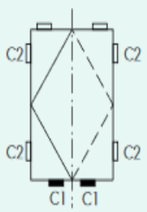

Il est conseillé de placer deux cales de support C1 à 50 mm de part et d'autre de l'axe de rotation du châssis. Pour les petits volumes, la cale C2 inférieure dans le montant est facultative.

PIVOTANT VERTICAL DÉCENTRÉ

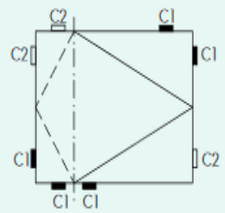

Il est conseillé de placer deux cales de support C1 à 50 mm de part et d'autre de l'axe de rotation du châssis. Pour les petits volumes, la cale C2 inférieure dans le montant est facultative.

(suite en p. 19)

Fig. 11 *Position des cales de support C1 et de distance C2 en fonction du type d'ouverture du châssis (suite).*

SOUFFLET

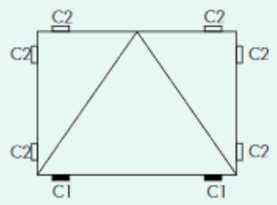

Les cales C1 doivent être placées au droit des charnières. Pour les petits volumes, les cales C2 dans le bas des montants sont facultatives.

PROJETANT

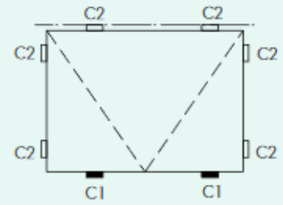

Les cales C1 doivent être placées près des coins du châssis (avec un minimum de 50 mm) pour limiter la flexion du châssis.

PROJETANT COULISSANT

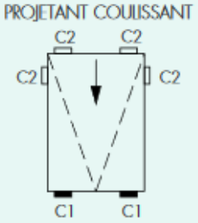

Les cales C1 doivent être placées près des coins du châssis (avec un minimum de 50 mm) pour limiter la flexion du châssis.
Les cales C2 le long des montants sont placées à l'endroit de fixation du bras de soutien.

GUILLOTINE

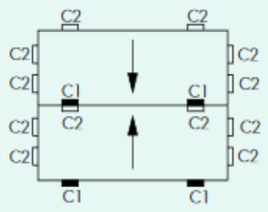

Une seule cale C2 le long des montants suffit pour les petits volumes.

COULISSANT

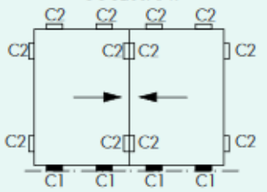

Les cales C1 doivent être disposées au droit des galets de roulement.

ALLÈGE

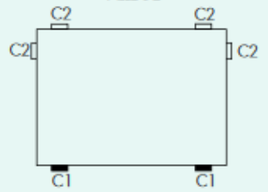

Fig. 12 *Calage de châssis de forme particulière.*

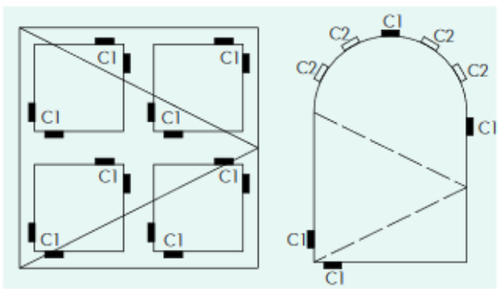

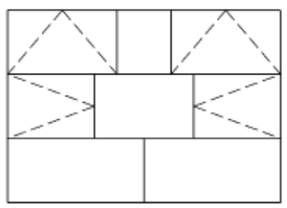

Fig. 13 *Calage pour une fenêtre composée de plusieurs ouvrants et dormants.*